

Management des Organisations option Métiers de la Gestion des Associations

RNCP4440 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310
Code(s) ROME	M1205, K1802, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10

<http://www.u-paris10.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel peut exercer les activités suivantes :

- Adjoint du directeur – Assistant du responsable administratif et financier :

Participer à l'organisation des services administratif, comptable et financier.

Réaliser des tâches administratives, comptables et financières.

Participer au processus budgétaire, à la mise en œuvre du contrôle de gestion.

Participer à la collecte et à la mise en forme d'informations pour l'élaboration de différents rapports (rapports financiers, compte-rendu d'utilisation des subventions...)

Participer à la recherche de ressources financières.

- Assistant chef de projet :

Participer à la conception et à la mise en œuvre du projet en tenant compte de variables multidimensionnelles

Contactier et mobiliser les différents partenaires

Participer au suivi de projet

- Assistant du responsable RH -Bénévolat :

Participer à la gestion, à la mobilisation et à l'animation des bénévoles.

Collaborer à la formalisation des partenariats avec les institutions extérieures.

Participer à la conception et à la mise en œuvre d'outils de suivi des bénévoles.

Participer à la gestion du personnel salarié.

- Assistant du responsable marketing-communication :

Collecter et analyser les informations

Participer à la conception et à la mise en œuvre de plans marketing et de communication.

Participer aux négociations avec les prestataires et les fournisseurs.

Aider à réaliser des supports de communication.

Collaborer à l'élaboration des budgets.

- Logisticien :

Concevoir et organiser les dispositifs permettant d'acheminer les équipes et le matériel sur le terrain dans le cadre de missions humanitaires ou d'urgence.

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur associatif - Fonction publique territoriale ou d'Etat
- Plus largement, secteur de l'économie sociale, éventuellement entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - adjoint du directeur dans les associations de petite dimension ou de dimension moyenne,

- assistant de gestion,
- assistant du responsable administratif et financier,
- assistant du responsable de la communication,
- assistant du responsable RH et bénévolat,
- assistant chef de projet,

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 575 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 027
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.u-paris10.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4440/>